



AGENCE MUNICIPALE DE FINANCEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ

PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Québec, le 18 avril 2017- Le Rapport d'activité 2016 de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec est publié. On peut le télécharger [en ligne](#) au www.agence911.org, sous l'onglet *Publications*.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre dernier, c'est la somme de 40,36 M \$ qui a été remise à 1 114 municipalités du Québec, à même le produit de la taxe mensuelle imposée sur les services téléphoniques aux fins du financement du service 9-1-1. L'Agence a également poursuivi ses travaux de veille technologique et réglementaire et a représenté les municipalités québécoises lors de diverses instances au CRTC.

L'Agence est un organisme à but non lucratif, dont le conseil d'administration est, conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*, composé également de représentants désignés par la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal, avec un observateur désigné par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Pour en apprendre davantage sur la mission et les activités de l'Agence, consultez le www.agence911.org.

-30-

Renseignements: Serge Allen, directeur général
Tél. : 418 653-3911, poste 222
info@agence911.org